



Chargé(e) du recensement du patrimoine syndical et des servitudes

Employeur

S.I. pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

Syndicat mixte, SAULX-LES-CHARTREUX, Essonne (91)

38 communes sur 2 départements (78, 91), 277 000 habitants, 1 bassin versant de 280 km², compétence rivière (105 km de cours d'eau, 10 bassins de retenue), compétence assainissement (170 km de réseaux, 5 stations d'épuration)

Service de rattachement : Direction Générale

Grade(s) : Catégorie A et B des filières administrative et technique

Famille de métiers : Juridique - Urbanisme

Descriptif de l'emploi : Placé sous l'autorité directe de la responsable du services juridique/ marchés publics et ressources humaines, vous serez recruté dans le cadre d'un contrat de projet pour une durée de 3 ans, pour réaliser le recensement du patrimoine syndical et des servitudes, en relation avec le chef de projet chargé de la mise en œuvre du SIG (système d'information géographique) du syndicat.

Missions :

- ✓ Recensement et mise à jour du patrimoine foncier et des servitudes de la collectivité
- ✓ Travail en relation avec le chef de projet SIG
- ✓ Suivi des procédures d'établissement de servitude
- ✓ Constitution, mise à jour des bases de données
- ✓ Organisation et coordination des relations avec les prestataires extérieurs (Géomètre et bureau d'études)

Profils recherchés :

- Connaître :
 - Connaissances de l'environnement territorial
 - Connaissances juridiques des procédures foncières
- Savoir :
 - Maîtrise des logiciels de bureautiques et informatiques

Formation minimum bac +2 dans le domaine de la gestion foncière ou/et urbanisme. Expérience dans des fonctions similaires appréciée.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + adhésion au CNAS + chèques déjeuners + participation aux mutuelles labellisées + 1 jour de télétravail avec accord hiérarchie

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Envoyer CV et lettre de motivation à Monsieur le Président

12 avenue Salvador Allende 91165 SAULX LES CHARTREUX

i.rivet@siahvy.fr

Travailleurs handicapés : Conformément au principe d'égalité à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la fonction publique. A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.